



SERMON TROISIEME

SUR LE

CATECHISME.

*Sur les Paroles de la*

SECTION VII.

*Il a été conçu du Saint Esprit*

Et sur la

SECTION VIII.

M. **C**omment est-ce qu'il est nôtre Sei- Section  
VIII.  
gneur?

E. Comme il a été constitué du Père, afin qu'il nous ait en son gouvernement, pour exercer le Royaume & la Seigneurie de Dieu au ciel & en la terre, & pour être chef des Anges & des fidèles.

M. Pourquoi de la nativité viens-tu incontinent à la mort, laissant toute l'histoire de sa vie?

E. Pource qu'il n'est ici parlé que de ce

E 4 qui

qui est proprement de la substance de nôtre redemption.

M. Pourquoi n'est il dit simplement en un mot, qu'il est mort : mais est parlé de Ponce Pilate, sous lequel il a souffert ?

E. Cela n'est pas seulement pour nous assurer de la certitude de l'histoire, mais aussi pour signifier que sa mort emporte condamnation.

M. Comment cela ?

E. Il est mort pour souffrir la peine qui nous étoit dueë, & par ce moyen nous en délivrer. Or parce que nous étions coupables devant le jugement de Dieu comme malfaiteurs, pour représenter nôtre personne il a voulu comparoître devant le siège d'un Juge terrien, & être condamné par la bouche d'icelui ; pour nous absoudre au thrône du Juge céleste.

M. Néant-moins Pilate le prononce innocent : & ainsi il ne le condamne pas comme, s'il en étoit digne.

E. Il y a l'un & l'autre ; c'est qu'il est justifié par le témoignage du Juge, pour montrer qu'il ne souffre point pour ses démerites, mais pour les nostres : & cependant est condamné solennellement par la sentence d'icelui même, pour denoter qu'il est véritablement

ment nôtre pleige, recevant la condamnation pour nous, afin de nous en acquitter.

M. C'est bien dit : Car s'il étoit pecheur, il ne seroit pas capable de souffrir la mort pour les autres : & néanmoins, afin que sa condamnation nous soit délivrance, il faut qu'il soit réputé entres les iniques.

E. Je l'entens ainsi.



N Ancien Docteur a remarqué, qu'il y a quatre diverses voyes que Dieu a suivies pour la formation de l'homme ; La première, sans femme, comme Adam fut formé de la poudre de la terre, immédiatement par la main de Dieu ; La seconde, par la conjonction de la femme & de l'homme, qui est la voye ordinaire que Dieu a établie en la nature pour la génération ; la troisième, sans femme, mais non pas sans homme ; comme Eve fut formée de la côte d'Adam ; La quatrième, & la plus admirable, sans homme, mais non pas sans femme, comme Christ fut formé de la substance

cc

ce de la Sainte Vierge ; fait de femme ; dit Saint Paul , sans intervention d'homme , par l'operation secrète & inéfable du Saint Esprit ; j'ay dit inéfable , Car qui racontera sa generation ? Il est certain que Christ devoit être exempt de peché , Saint , Innocent , séparé des pecheurs ; la dignité de sa personne le requeroit : Car s'il eût pris une chair pecheresse , comme , ayant pris une chair infirme , nous disons veritablement , en vertu de la communion des idiomes , que Dieu s'est fait homme infirme & misérable ; Alors on diroit ce qui ne se peut ni dire sans horreur , ni penser sans blâphème , Que Dieu seroit pecheur ; Mais il n'a pris que la forme de chair de peché , Il a été fait peché pour nous , mais non pas pecheur , car il n'a point connu de peché , car pour être fait peché , il faloit nécessairement qu'il ne fut pas pecheur , pour être une Sainte victime qui les expioit ; car comment les expier s'il en eût été souillé lui même ? Comment nous reconcilier , s'il eut été lui même ennemi de Dieu ? comment appaiser l'ire de Dieu , s'il eût été lui même enfant d'ire ?

Cependant

Cependant c'est une Loi inviolable dans l'ordre de la nature , que tout ce qui est né de la chair est chair , c'est à dire que tout ce qui descend d'Adam, par le canal de la generation, tire de lui, avec la nature humaine, la tache & la corruption du peché originel, dont elle est infectée. Jesus Christ, pour être preservé de cette contagion, devoit prendre nôtre chair de la Vierge qui est sa mère, mais être engendré tout d'un tems par la vertu surnaturelle & extraordinaire & immédiate du Saint Esprit qui n'est pas néanmoins son Pere parce qu'il n'a pas été conçu de sa substance, comme de celle de la Sainte Vierge. Mais c'est assés pour ce mystère, le Saint Esprit *l'Enombra*, tirons le voile du Silence.

*Il a Souffert sous Ponce Pilate.*

Mais qu'étoit il besoin de faire mention de Pilate dans cet abbregé de la foi Chretiéne, où il ne devoit entrer rien de superflû ? N'est-ce pas lui faire trop d'honneur, de rendre ainsi sa memoire & son nom immortel ? au lieu d'ensevelir l'un & l'autre dans le Silence d'un

Section  
VII.

d'un éternel oubli : N'ayant pas dit qu'il est né de la Vierge Marie sous Auguste ; pourquoi faloit-il dire qu'il a souffert sous Ponce Pilate ? Pourquoi nommer Pilate plutôt que César ? & le Ministre inférieur, plutôt que l'Empereur ? Ce que le Simbole dit être arrivé sous Ponce Pilate, Tacite eut dit sous l'Empereur Tibere : Que di-je Tacite ? l'Evangile ne le dit-il pas en autant de mots ? Je sçai bien que Pilate étoit alors Procureur de la Judée, Car Archélaus fils aîné d'Herode le grand ayant été relegué, la Judée fut reduite en forme de Province, & incorporée dans la Syrie qui avoit ses Gouverneurs & ses Présidents, comme on les appelloit, & sous eux la Judée avoit ses Procureurs, ou ses Intendans, dont Coponius fut le premier, avec pleine puissance de vie & de mort, que l'Empereur lui accorda, parce que les Juifs avoient alors perdu le pouvoir de juger à mort ; Et Pilate qui fut le cinquième, fut revêtu sans doute de ce même droit. Mais pourquoi ne par er pas de Vitellius Gouverneur de la Syrie, & supérieur de Pilate, devant lequel même il fut accusé par les Juifs, comme

Comme nous l'apprenons de Jofephe ?  
Pourquoi ne parler pas d'Hérode le Tétrarque, à qui Pilate avoit renvoyé cette cause, Mais du seul Pilate ? J'avoué que la Chronologie est néceffaire à la foi de l'Histoire, auffi bien que la Géographie, la fcience du tems, & celle des lieux étant comme les deux yeux de l'histoire : Mais l'Evangile y a pourvû, & je n'estime pas que les auteurs du Simbole ayent regardé là ; ils ont eû d'autres veuës, & fur tout celle détablir la parfaite innocence de Jefus, par le témoignage authentique de cette même bouche qui le condamne : Mais voyés je vous prie, avec combien de détours & de circuits, avec combien de peine à s'y refoudre, avec quel regret & quel combat, & quel remors de confcience ; chose étrange ! il le veut sauver, & il le peut ; mais il ne fçauroit en venir a bout, parce que Dieu ne le permet pas : O que ce que nôtre Seigneur lui difoit est, bien vrai, qu'il n'avoit point de puiffance qui ne lui fut donnée d'enhaut ! mais le Conseil d'enhaut avoit refolu que le Christ mourroit & d'une mort Romaine, je veux dire qu'il feroit crucifié, ce  
qui

Section  
VIII.

qui ne se pouvoit accomplir que par le ministère & par le jugement de Pilate. Il fait donc le mal qu'il ne veut pas , & il ne fait pas le bien qu'il veut ; il sert malgré qu'il en ait au Conseil de Dieu, Que di-je malgré qu'il en ait ? Il condamne le fils de Dieu volontairement ; Car qui l'y contraignoit ? mais d'une volonté fort imparfaite, & fort combattue, car il n'y vient qu'à l'extrémité, lors qu'il ne peut plus reculer , Et apres avoir essayé toutes les voyes possibles pour n'en venir point là : Son action fut l'une de ces actions mixtes , dont parlent les Philosophes , qui ne sont proprement ni volontaires , ni involontaires , mais qui participant de tous les deux ; Comme quand un homme jette ses plus riches marchandises dans la mer , pour décharger le vaisseau qui est menacé de naufrage ; il les veut jeter , & il ne le veut pas : Il le veut parce qu'il le fait , & il ne le veut pas néanmoins, il ne le veut qu'à demi , par ce qu'il voudroit bien pouvoir sauver sa vie autrement , & qu'il le fait avec beaucoup de regret & de repugnance ; Ainsi Pilate tâche d'appaaiser les Juifs & de délivrer le Seigneur  
par

par toute sorte de moyens ; mais enfin voyant que la sedition s'allumoit , & craignant la disgrâce de l'Empereur , il donne les mains à sa condamnation , mais apres les avoir laveés , avec protestation qu'il l'avoit trouvé tout a fait innocent. O merveille ! il l'absout , & il le condamne , il le déclare innocent , & il le fait mourir comme coupable ; Il ne trouve aucun crime en lui , & il le crucifie : Mais pour une fois qu'il le condamna combien de fois la il absout ?  
Parcourons cette histoire , voyons son interrogatoire ; la chose est mémorable , & tres digne de votre attention. Dés qu'il fût conduit de la maison de Caïphe , où les juges Ecclesiastiques l'avoient déjà condamné , dans le Prétoire , ou dans le Palais , il eût à soutenir trois chefs d'accusation , le premier de fausse doctrine , le second d'avoir refusé le tribut , & le troisiéme d'avoir usurpé le titre de Roi : Pilate ne se met pas en peine de la doctrine , mais il lui demande seulement , s'il étoit Roi des Juifs ? parce qu'étant Roi le tribut lui appartenoit , Il répond , ou plutôt il ne répond pas , Mais il interroge son juge , & lui

ose.

Section  
VIII.

ose demander à son tour si ce qu'il di-  
soit venoit de lui-même ou s'il l'avoit  
appris d'ailleurs ? Vous eussiez attendu,  
que la dessus Pilate l'eût reprimandé ;  
rien moins ; il lui dit simplement, suis  
je Juifs ? ta nation ta livré à moi, qu'as-  
tu fait ? A cela que répond le Seigneur ?  
Mon regne, dit-il, n'est point de ce  
monde ; c'est-à-dire, je n'ai rien fait,  
dont tu doives connoître, ni dont tu  
doives t'allamer, je n'en veux point à  
d'Empire Romain, le mien est dans les  
Cieux : Il lui demande encore apres ce-  
la s'il est Roi ? & le Seigneur répond,  
tu le dis, c'est-à-dire dans l'usage de la  
langue Sainte, ouï je le suis, & c'est  
pour cela que je suis né, & que je suis  
venu au monde, pour rendre témoi-  
gnage à la verité, pour laquelle je régne  
dans le cœur de ceux que j'ai choisis &  
separés du monde : Qu'est-ce que la ve-  
rité ? chacun ne croit-il pas l'avoit de  
son côté ? Toutes les Religions sont in-  
differentes : Mais il n'attend point la  
réponce de nôtre Seigneur, qui n'eût  
pas été possible de son goût, & s'en  
va tout droit aux principaux des Juifs,  
leur dire nettement qu'il ne trouvoit  
aucun

aucun crime en lui : Mais ils s'en fâchent , ils s'aigrissent , & redoublent leurs accusations : Ce qui obligea Pilate a demander encore s'il ne répondoit rien , y ayant tant de choses dont on l'accusoit ? Mais il ne répond que par le Silence à Pilate , non plus qu'aux Juifs : Il n'étoit pas nécessaire de répondre d'avantage a celui-là , qui venoit de déclarer qu'il n'y avoit en lui aucun crime, comme il étoit entièrement inutile de parler à ceux-ci , car des gens qui se sont rendus une fois parties , ne peuvent jamais être satisfaits ; Outre qu'il étoit déjà tout resolu , & tout pret de mourir , Et s'il eût fait une grande Apologie, il eût semblé qu'il cherchoit a échapper la mort : Aussi Pilate bien loin d'en être offensé , ne fait qu'admirer ce silence : Il est ravi de voir & un tel mépris de la mort , & une telle douceur envers ceux qui l'accusoient avec tant de fureur & & d'emportement.

Les Juifs s'en apperçoivent , & de peur que cette inclination favorable que Pilate faisoit paroître envers Jesus ne leur ôte leur proie , ils lui imputent un nouveau crime , ils l'accusent d'être  
F. séditieux,

Section  
VIII.

séditieux, & d'avoir fait soulever le peuple, depuis Galilée jusqu'en Judée : Pilate n'eût pas plutôt oïi parlé de Galilée, qu'il renvoye l'affaire à Hérode qui en étoit Terrarque, & qui s'y rencontroit à cause de la Pâque, peut-être pour le ramener, car ils étoient mal ensemble, & ils furent amis depuis ce jour là, & il prévoyoit bien qu'il lui feroit plaisir en lui déferant cét honneur : Comme toutes les fausses religions s'accordent ensemble ; pour persécuter & combattre la vérité, tous les vices les plus contraires entr'eux, ne laissent pas de s'associer, & de se liguier contre la vertu. Mais en tout cas, Pilate prenoit cette occasion de fraper d'une pierre deux coups, & de se décharger, en obligeant Herode, d'une affaire qui l'embarassoit, & de l'en charger tout d'un tems sous prétexte de l'obliger ; mais en éfét pour se venger de lui, & le mettre en danger, ou de souiller ses mains du sang de cét innocent ou de se voir accusé de prévarication en sa charge, par les plaintes des Juifs auprès de l'Empereur. Mais il se trompa, car Herode, ce renard comme nôtre Seigneur

gneur

gneur l'appelloit ; le lui renvoya : quoi qu'il fut curieux de le voir, quoi qu'il lui fit diverses questions ; & qu'il en attendit des miracles, il n'en tira pas une seule parole : Jesus ne trouve pas que ce fut une chose digne de lui de contenter la curiosité d'une ame corrompue, ni de se rendre complaisant a un homme, qui entretenoit la femme de son frere de son vivant, & qui avoit fait perdre la tête a Jean Baptiste, pour plaire à Hérodias. Quoi qu'il en soit il est renvoyé d'Hérode à Pilate, qui s'y trouva aussi empêché que jamais : Il assemble les Magistrats & le peuple, & leur dit, voici je l'ai interrogé devant vous, & je n'ay trouvé en lui aucun des crimes dont vous l'accusés ; Herode qui ne peut vous être suspect, n'y a rien pu trouver non plus, qui fût digne de mort, car je vous avois renvoyés à lui, mais prenons un milieu ; Qu'il ait le foüet, car il n'a point mérité la mort, & il sera néanmoins puni, & vous en devés être contents. Il ne l'eût pas plutôt dit, qu'il s'en repentit, sachant, bien qu'il ne méritoit aucun supplice. Il cherche dans quelque défaite, & quelque inven-

Section  
VIII.

tion pour l'Exempter du foïet , & il creut en avoir trouvé l'occasion favorable , sur ce qu'on avoit accoûtumé de relâcher l'un des prisonniers à la solemnité de la Pâque ne pouvant obtenir de le sauver comme innocent , il essaye de le sauver comme coupable : Il y en avoit un , entre autres , nommé Barrabas , qui s'étoit signalé par ses malefices , meurtrier , brigand , séditieux : Que fait Pilate ? Il vous prend celui-la , & le met avec Jesus , & leur donne le choix de Jesus ou de Barrabas , ne doutant point qu'ils n'eussent honte de préférer un si méchant homme , à un innocent , de qui l'envie des Juifs faisoit tout le crime ; Car il savoit dit le texte sacré que les Juifs le lui avoient livré *par envie* : Mais hélas ! Il ne sçavoit pas l'histoire des frères de Joseph , il ne sçavoit pas ce que peut l'envie ; & quand elle s'attache une fois a quelqu'un , elle vous le rend plus noir , & plus criminel en imagination , que le plus grand scélerat du monde ne l'est en éfet. Mais pendant que les Juifs consultent ensemble sur ce choix ; Pilate , qui avoit mené sa femme dans la Province , contre l'ancien usage ,

reçoit

reçoit d'Elle un avis important, qu'il n'eût rien à faire avec ce juste, qu'elle avoit été troublée en songeant à cause de lui, soit qu'elle eût songé, qu'il étoit fils de Dieu, ou que Jerusalem auroit de grands maux à souffrir; soit qu'elle eut ouï parler de ses miracles, & de la dent d'envie que ses frères avoient contre lui; l'Avis qu'elle donne fait voir qu'il ne faut pas trop mépriser ni les femmes, ni les songes qui viennent du Ciel: Et qui doute que Pilate apres cela n'attendit & ne souhaitât que Jesus fut delivré? mais au contraire, ce peuple se laisse persuader par les Anciens & les Sacrificateurs, de demander la grace de Barrabas, non pour l'amour de lui, mais parce qu'ils vouloient perdre Jesus. Il semble qu'il n'y avoit plus rien à faire apres qu'ils avoit ainsi ôté. Mais Pilate ne se rebute pas encore. Barrabas dit-il? que ferai-je donc de Jesus qui s'appelle Christ? **Qu'en ferai-je?** Alors ils se récrièrent tous d'une commune voix, crucifie. **C'est leur conclusion:** Mais Pilate n'a pu encore achevé, car il poursuit & veut les accabler de honte & de confusion. **Crucifierai-je, dit-il, votre Roi?**

F ; Et

Section  
VIII,

Et quel mal a-t-il fait , ou est son crime capital ? Je ne puis tout au plus que lui faire donner le foïet , & vous le remettre. Ce qui l'obligea de tenir ce langage , fut la fureur du peuple qui se soulevoit , & l'apprehension qu'il avoit qu'on ne le lapidât comme blasphémateur , ainsi qu'on avoit lapidé Saint Etienne par tumulte & par Sédition , à quoi il avoit éprouvé déjà que ce peuple avoit beaucoup de penchant , lors qu'il entreprit , comme Joseph le recite , d'enlever le tresor du temple de Jérusalem. Il le condamne donc au foïet , & non seulement cela : Mais il permet qu'on lui fasse toute sorte d'outrage , qu'on le dépouille de ses habits , qu'on le couvre d'un manteau de pourpre , par ironie , qu'on lui mette une couronne d'Epines sur la tête , & un sceptre de roseau à la main , qu'on lui die , bien te soit Roi des Juifs , & qu'on lui crache au visage tout d'un tems , & qu'on lui donne des soufflets. Il crût que leur rage seroit assouvie par ce moyen , & que lors qu'il viendrait en fuite à le produire devant leurs yeux , en leur disant , voici l'homme , voici ce malheureux , ils en auroient

pitié :

pitié : Mais au contraire ils s'enveni-  
 ment de plus en plus, & poursuivent sa  
 mort, parce qu'ils craignoient, s'il le  
 laissoient en vie, que le peuple ne le fit  
 Roi, & qu'il ne se vangeât ; crucifie, di-  
 sent-ils, crucifie. Pilate s'en fâche tout  
 de bon, & leur dit avec indignation,  
 qu'ils le crucifient eux même : Ils ré-  
 pondent qu'il ne leur est pas permis de  
 faire mourir personne, bien qu'ils ayent  
 une Loi, selon laquelle il doit mourir,  
 parce qu'il s'est dit fils de Dieu : A ce  
 nom de fils de Dieu Pilate tremble, &  
 rentrant dans le Prétoire il lui deman-  
 de d'où il étoit ? il se teût ; Et Pilate lui  
 dit, qu'il s'étonnoit de ce qu'il ne dai-  
 gnoit pas répondre à celui qui avoit  
 puissance de l'absoudre & de le con-  
 damner : Alors il lui repond qu'il n'a-  
 voit point de puissance qui ne lui fût  
 donnée d'en haut ; Et cependant, que  
 les Juifs qui l'avoient livré entre ses  
 mains, étoient beaucoup plus coupa-  
 bles que lui : Discours qui fait assés pa-  
 roître, qu'il ne cherchoit rien moins  
 qu'à l'absoudre, pour obtenir sa déli-  
 vrance. Depuis ce tems-là, Pilate eût  
 quelque passion que jamais pour le déli-

Section  
VIII.

vrer : Mais ils se récrièrent, si tu le lais-  
se aller, tu n'es point ami de César, ce  
qui le frappa comme d'un coup de fou-  
dre, & le força de se résoudre enfin à  
condanner Jésus : Mais il ne peut s'y  
résoudre sans faire une nouvelle tentati-  
ve, & sans le faire venir encore une fois  
en Gabbatha, devant son tribunal ; là  
il rebâta encore la même question : Que  
voulés vous que j'en fasse ? voulés vous  
que je crucifie vôtre Roi ? Nous n'a-  
vons point, disent-ils, d'autre Roi que  
César. Pilate voyant qu'il n'avançoit  
rien, & que ces gens interessoient bien  
avant César dans leur cause, mais d'ail-  
leurs pressé par sa conscience, s'avisa  
pour se mettre à couvert de faire ap-  
porter un bassin, & de laver ses mains,  
devant tout le peuple, & de faire tout  
d'un tems cette protestation : Je suis  
innocent du sang de cet homme vous y  
aviserés. Son sang, disent-ils, soit sur  
nous & sur nos enfans, comme en effet  
il y est encore aujourd'hui : Car qui ne  
voit la vengeance de Dieu, qui repose  
sur le dos de cette maudite & ingra-  
te nation, qui extorqua cette senten-  
ce, avec tant de violence, que ces deux  
grands

grands Théologiens de l'Eglise Chrétienne, Lactance & Chrysostome, ont estimé que ce ne fut pas un consentement positif, mais une simple permission : Cependant ce qu'il écrivit, le titre de la Croix, quoi qu'avec un chagrin manifeste contre les Juifs, En disant, ce qui est écrit est écrit, & que c'est à lui qu'on demanda le corps de Jesus, & non aux Juifs; cela di-je, fait assés voir, qu'il fût l'Auteur de sa condamnation. Quand donc nous disons en recitant nôtre Simbole *qu'il a souffert sous Ponce Pilate* cela veut dire qu'il a souffert comme Martir, & comme innocent, juste pour les injustes; comme disoit Saint Pierre ayant été déchargé de tout crime, par le même juge qui le condamna, & sur le même tribunal, comme si Dieu lui même, baissant les Cieux, fut venu rendre témoignage à son innocence. Quel triomphe de la verité ? Qu'elle victoire du fils de Dieu sur ses ennemis ? Que ce mistère est grand, Pilate parle pour lui, & il souffre pour nous ; il est innocent & reconnu tel, & néanmoins il est traité comme coupable, afin que nous qui étions coupables

Section  
VIII.

coupables nous fussions traittés comme innocens, Pilate l'absoût, parce qu'en éfet il étoit innocent ; Mais parcé qu'il étoit là, pour nos pechés, & non pour les siens, Pilate le condamne, ne sçachant ce qu'il fait, car n'ayant point connu de peché, il a été fait peché pour nous, afin que nous fussions justice de Dieu en lui. Mais faisons ici quelques autres reflexions.

Qu'encore qu'à considerer le soin que Pilate à eû, & divers tours qu'il a pris pour ne tremper point dans ce crime, il semble qu'il y ait dequoi l'excuser, il en est coupable en éfet, & d'autant plus coupable, que les aigiillons de sa conscience, le Songe de sa femme, la connoissance qu'il avoit de l'Envie détestable des Juifs, étoient comme autant d'avertissemens du Ciel, qui le sollicitoient puissamment à ne se laisser point vaincre à leur humeur, & à leurs crieries, comme il a fait. O foible, ô lâche, ô inique juge qui craint le tumulte & la sédition, & qui ne craint pas de commettre une horrible injustice ! Il devoit sçavoir, qu'il faut que justice soit faite, quand  
 tous

tout le monde devoit perir. Il a quel  
 que crainte de Dieu & de son ju-  
 gement, & c'est par ce motif qu'il  
 fait tout ce qu'il fait, & non pas  
 pour l'amour de Christ : C'est pourquoi  
 tous ces beaux mouvemens s'évanouif-  
 sent aussi-tôt; dès qu'il entend parler  
 de César il ne craint plus Dieu, ou du  
 moins il craint beaucoup plus César qu'il  
 ne craint Dieu, le nom de fils de Dieu  
 le touche & le saisit, mais le nom de  
 César le frappe, l'abbat, & l'atterre.  
 Combien en voyons nous parmi les  
 Chrétiens qui n'ont qu'une légère tein-  
 ture de la crainte de Dieu, qui font de  
 tres belles choses, pendant qu'il n'y a  
 rien à craindre du côté du monde; mais  
 le monde vient-il à crier & à menacer  
 de César, le plus fort l'emporte, la crain-  
 te des hommes prévaut & prédomine  
 sur l'amour de Dieu. O que Pilate en-  
 tend mal son office ! Il croit s'en bien  
 acquitter lors qu'en commuant la peine  
 il condamne au fouet, celui qui ne me-  
 rit d'être fouet non plus que la mort; &  
 quand il le lui abandonne, pour le cru-  
 el même, pourvu que ce ne soit  
 un grand nom, que le mal s'exécute; il

Section  
VIII.

te, il s'imagine d'être exempt de tout blâme. Vn vrai juge ne doit ni faire, ni permettre aucune injustice; il doit arracher la proie d'entre les dents comme disoit Job: Il se figure encore, que ce que les Juifs prénent sur eux tout le mal qu'il en peut arriver, doit d'étourner l'orage de dessus sa tête: O abus, ô illusion! Il se trouve tous les jours des gens qui disent, je prens cela sur moi: Chacun y est pour soi, chacun portera son propre fardeau: Son sang est sur vous ô Juifs & sur vos enfans. O que cette parole vous à coûté! Mais il n'en est pas moins sur Pilate, qui en portera la peine bien-tôt apres, relegué sur de fausses accusations a Vienne, ou même on montre aujourd'hui sa maison sur le Rhône ou l'histoire dit qu'il mourût miserablement.

Ne devoit-il pas crucifier ces Juifs au lieu de Christ, bien loin de leur abandonner & de leur livrer Christ comme il fait? Comment peut-il reconnoître celui-ci exempt de tout crime, sans reconnoître ceux-la tout d'un tems faux accusateurs, & par conséquent autant d'Amans sujets au même supplice qu'ils destinent

destinent à Mardochée selon la Loi de Talion? Mais Dieu qui s'en réserve la vengeance, rendra non pas dans quarante jours, comme à Ninive, mais dans quarante ans, à Jerusalem au double du mal qu'elle a fait. Que di-je au double! Quoi que cette nation porte la malédiction de Dieu jusqu'au jour du jugement, elle ne sçauroit souffrir autant de mal, qu'elle en a fait, en faisant mourir le Prince de vie, sans souffrir Eternellement.

Mais autant que le jugement de Pilate fût injuste, il est certain que celui de Dieu, qui conduisoit toute cette action par sa providence, fût pleine de justice: Car Dieu le condamna, & le punit, comme s'étant chargé de tous nos crimes, & comme une victime expiatoire, subrogée en nôtre place, pour porter sur soi toutes les peines que nous meritions.

SERMON